Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260511-2026_069-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 05/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

Date d'affichage
30/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 18 Présents : 17 Votants : 18

L'an 2026, le 5 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, M. BROSSAIS, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme POULAIN Justine.

Excusés avec procuration : Mme SABATIER Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan

Secrétaire de séance : M. CHARLIER Clothaire

Réf	2026-069

Objet de la délibération : ENFANCE-JEUNESSE : MINI-CAMPS ETE 2026

Le service Enfance- Jeunesse propose pour l'été 2026, l'organisation d'un mini-camp.

Pour chaque camp, les enfants sont accueillis dans des hébergements sous tente (fournis par la mairie et/ou l'accueillant).

La communication de cette information se réalisera via un flyer, ainsi que par l'ensemble des moyens de communication en notre possession.

Présentation du séjour :

Dates : du 20 au 24 Juillet
Lieu : Camping Les Rives de Vilaine – FEREL (56130)
Durée : 5 jours / 4 nuits
Transport : Minibus (1h44 de trajet) Location à Carlyss Vitré

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'autonomie : Favoriser la capacité des participants à agir de manière indépendante et responsable dans la réalisation de leurs activités.
- Favoriser l'entraide : Encourager les dynamiques de coopération et de solidarité entre les participants afin de renforcer les apprentissages collectifs.
- Encourager le vivre ensemble : Promouvoir le respect mutuel, l'écoute et la tolérance au sein du groupe dans une logique de cohésion sociale.
- Renforcer la cohésion : Consolider les liens entre les participants à travers des expériences partagées et des projets communs.
- Sensibilisation environnementale : Développer la prise de conscience des enjeux écologiques et encourager l'adoption de comportements écoresponsables.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260511-2026_069-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'ouverture à l'inscription le mini-camp dans le cadre des éléments d'organisation apportés au conseil.
- **PROPOSER** la validation des réservations d'hébergement
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le projet fera l'objet d'un passage en commission jeunesse pour le programme.

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. CHARLIER Clothaire

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)